

20	18/06/2015	BE 0541.863.576	10	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	15192.00291	A 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **HBLC SPRL**

Forme juridique: Société privée à responsabilité limitée

Adresse: AVENUE LLOYD GEORGE N°: 7 Boîte:

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0541.863.576

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 29-12-2014

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du 05-05-2015

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 08-11-2013 au 31-12-2014

Exercice précédent du - au -

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 5.1.1, A 5.1.2, A 5.1.3, A 5.2.1, A 5.2.2, A 5.4, A 5.7, A 5.8, A 5.9, A 6, A 8, A 9

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

ROUSSEAUX EMILIE

Catégorie A
 SQUARE LAROUSSE 15/TM0
 1190 Forest
 BELGIQUE

Début de mandat: 08-11-2013 Fin de mandat: 07-11-2019 Gérant

DEMUYNCK DAVY

Catégorie B
 LANGE WINTERSTRAAT 35
 8570 Anzegem
 BELGIQUE

Début de mandat: 08-11-2013 Fin de mandat: 07-11-2019 Gérant

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
VBH & PARTNERS BE 0501.710.031 RUE DE RODEUHAIE 1 1348 Louvain-la-Neuve BELGIQUE	70412906	A , B , C

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28		
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27		
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	542.757	
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	402.639	
Créances commerciales		40	400.292	
Autres créances		41	2.347	
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	140.119	
Comptes de régularisation		490/1		
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	542.757	

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>49.979</u>	
Capital	5.3	10	125.000	
Capital souscrit		100	125.000	
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserve légale		130		
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		14	-75.021	
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges	5.4	160/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>492.778</u>	
Dettes à plus d'un an	5.5	17	492.133	
Dettes financières		170/4	492.133	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0	492.133	
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	5.5	42/48	645	
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	645	
Fournisseurs		440/4	645	
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45		
Impôts		450/3	0	
Rémunérations et charges sociales		454/9	0	
Autres dettes		47/48		
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	542.757	

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	-32.709	
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.6	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630		
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales:				
dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/7		
Autres charges d'exploitation		640/8	89	
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-32.798	
Produits financiers	5.6	75	3	
Charges financières	5.6	65	42.227	
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts (+)/(-)		9902	-75.021	
Produits exceptionnels		76		
Charges exceptionnelles		66		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	-75.021	
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	-75.021	
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	-75.021	

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	-75.021	
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-75.021	
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	14	-75.021	
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/6		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Autres allocataires		696		

ANNEXE
ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice
 Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 125.000	

Modifications au cours de l'exercice
 Augmentation de capital sans action nouvelle en date du
 08/12/2014

Codes	Montants	Nombre d'actions
	106.450	0
	125.000	100

Représentation du capital
 Catégories d'actions
 Actions nominatives

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Parts non représentatives du capital

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

42

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912

492.133

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913

DETTES GARANTIES

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

8921

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées

Autres emprunts

901

Dettes commerciales

8981

Fournisseurs

8991

Effets à payer

9001

Acomptes reçus sur commandes

9011

Dettes salariales et sociales

9021

Autres dettes

9051

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières

8922

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées

Autres emprunts

902

Dettes commerciales

8982

Fournisseurs

8992

Effets à payer

9002

Acomptes reçus sur commandes

9012

Dettes fiscales, salariales et sociales

9022

Impôts

9032

Rémunérations et charges sociales

9042

Autres dettes

9052

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

9062

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Dettes fiscales échues

9072

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

9076

RÉSULTATS**PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL****Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		

RÉSULTATS FINANCIERS**Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats**

Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		

Intérêts intercalaires portés à l'actif

6503

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

653

Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises) (+)/(-)

656 93

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

I. Principes généraux

Les états financiers ont été préparés en conformité avec les dispositions de l'AR du 30 Janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés, relatif aux comptes annuels des entreprises. Les états financiers donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et les résultats de la société.

Les actifs et passifs ont été évalués conformément à l'article 29§1 de l'AR du 30 janvier 2001 sous l'hypothèse de la continuité de l'entreprise.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

Les évaluations, amortissements, les provisions pour risque et charges sont établies de manière à répondre aux exigences de prudence, de sincérité et de bonne foi.

II. Règles particulières

Chaque composant de l'actif est évalué séparément.

- Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge.

- Créances

Les créances sont comptabilisées dans le bilan à la valeur nominale. Celles-ci sont soumises à dépréciation s'il existe une incertitude pour tout ou partie du paiement à l'échéance.

- Stocks - Immeuble en cours de réalisation :

L'immobilier destiné à la vente est évalué au coût d'acquisition (prix d'achat du terrain, y compris les frais d'acquisition), en utilisant la méthode du prix individuel de chaque constituant. La vente de biens immobiliers (terrains) est comptabilisée à la date de l'acte notarié (date de transfert de propriété).

- Devises

Comptabilisée à leurs valeurs nominales. Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes : ré estimation sur base d'un cours de clôture.

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels : charges ou produits financiers.

- Comptes de régularisation

Ils prennent en compte les coûts et les recettes relatives à l'exercice ou aux années précédentes, quelle que soit la date à laquelle ces coûts et ces revenus sont payés ou perçus, à moins que la réception de ces produits ne soit incertaine.

- Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

- Provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées pour des charges de nature clairement définie ou pour couvrir des risques certains à la date de clôture. Les provisions pour risques et charges sont individuellement préparés en fonction de la nature du risque et des coûts impliqués. Les provisions sont évaluées sur les risques réels.